

## COMMUNE DE FAVERAYE- MÂCHELLES

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 janvier 2015

Le 7 décembre 2015 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Faveraye-Mâchelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Patrice DOUGÉ, Maire.

- Convocation faite le 30 décembre 2014
- Nombre de conseillers en exercice : 15

**Etaient présents :** Patrice DOUGÉ, Laurence VAILLANT, Robert SOULARD, Frédéric LABROUSSE, Dominique PERDRIEAU, Laurent CRÉPEAU, Céline MARTINS, Pascal ANGEBAULT, Régis ERRIEN, Cécile GOURGUES, Rosemary DEJEANTE, Michelle MICHAUD, Valérie COUTANT et Françoise DUIGOU.

Absents - excusés : Ingrid GALLARD (ayant donné pouvoir à Laurence VAILLANT)

Secrétaire de séance : Frédéric LABROUSSE.

**MISE EN PLACE DU TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE A L'ECOLE**

Actuellement, certaines écoles privées dont Faveraye-Mâchelles ne sont pas entrées dans le dispositif.

Monsieur le Maire expose les modalités de mise en place des TAPS dans les autres écoles et le besoin de personnel supplémentaire.

Le budget de la micro-intercommunalité concernant les TAPS est présenté :

Sur la base de 57 enfants participant (sur 71 inscrits), pour 2016 le budget s'établit à 12 400 €, soit 218 € par enfant.

La participation de la CAF serait de 3 067 €.

La participation de la CCCL serait de 1 818 €.

Le solde à charge serait de 7 522 € soit 132 € par enfant.

Dans le cas d'une mutualisation intercommunale, le coût est réduit à 124 € par enfant.

**VOTE 1 : Accord de principe sur le financement des Temps d'Activités Périscolaires.**

Le conseil municipal, par 9 oui, 6 non sur 15 votants :

- **adopte** à la majorité le financement par la commune des TAPS.

**VOTE 2 : Demande d'une participation aux familles de 5 € par enfant et par période de 6 semaines.**

Le conseil municipal, par 10 non, 5 oui sur 15 votants :

- **décide**, à la majorité, de ne pas demander de participation aux familles pour les TAPS.

**TRAVAUX DE VOIRIE**

Présentation des devis demandés par la commission Voirie auprès des entreprises TPPL et ROCHARD, pour des travaux envisagés sur la commune (hors enveloppe communautaire) :

Ces travaux concernent de l'entretien de voirie et un aménagement derrière la salle des loisirs.

**Entretien :**

- rue Saint Vincent
- rue du Layon
- Place de la Chapelle
- chemin de la Touche (à Faveraye) : écoulement d'eau

**Aménagement :**

- espace derrière la salle des loisirs, côté cuisine

Vu pour accord par le conseil municipal.

**POINT SUR LA REFORME TERRITORIALE**

Monsieur le Maire informe les élus de la réunion du 22 décembre avec les maires de Thouarcé, Faye, Champ, Rablay et Faveraye-Mâchelles pour les communes nouvelles.

Il explique que le Pays des Mauges envisage de créer une seule structure avec les 7 communautés de communes existantes, ce qui représente 135 000 habitants (communauté d'agglomération rurale). La communauté de communes de Vihiers va rejoindre cette nouvelle structure, et chaque communauté de communes existante a le projet de se transformer en communes nouvelles.

Face à cette structure, la communauté de communes des coteaux du Layon, celles de Brissac et Chalonnes pourraient s'associer sur un projet.

Localement, un projet de commune nouvelle pourrait voir le jour entre plusieurs communes de notre communauté de communes, voire sur l'ensemble de la communauté de communes.

La réflexion se poursuit sur les communes nouvelles et chaque CM devra réfléchir sur les avantages et les inconvénients.

## **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **Patrimoine :**

- Avancée importante sur la question du festival de photos. Prise de contact avec Patrice DELATE, directeur de l'association qui gère le festival international de la jeune photographie.

L'idée : créer un événement pour faire connaître Faveraye-Mâchelles.

- La question de la signalétique : faire en sorte que Faveraye-Mâchelles soit indiqué dans les communes limitrophes.

Projet de courrier au conseil général.

- Panneaux d'affichage : proposition d'un panneau en fer transparent pour qu'il soit visible en période d'affichage et discret sans affichage.

### **Tablée :**

- Prévues le samedi 6 juin 2015.

- Un temps fort : l'inauguration du lavoir bateau et en parallèle, une exposition de photos.

- La commune est à la recherche de tenues et outils de lavandières.

- Animation par le groupe de Valanjou.

- Mise en place de navettes pour accompagner les personnes à mobilité réduite.

### **Voirie :**

- Un diagnostic des chemins et routes de la commune va être établi.

- Pour l'entretien des fossés : on constate des andains qui restent à broyer. Quid du stockage de l'humus.

Idée : retirer cette végétation.

Proposition : broyer au fur et à mesure de la coupe.

### **Aménagements :**

- Mise à l'étude du chiffrage de l'aménagement des rues Saint Vincent et du Colonel Artémieff.

## **INFORMATIONS**

Monsieur le Maire informe qu'une consultation a lieu du 19 décembre au 18 juin 2015 sur les projets de :

- schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire Bretagne et son programme de mesures ;
- plan de gestion des risques inondation du bassin Loire Bretagne pour la période 2016-2021.

Un questionnaire est à compléter sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr).

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2014**

M. le Maire présente les points à l'ordre du jour : Mutualisation informatique (contrat d'assistance) - Demande de subvention conseil général (balisage) - Sentiers de randonnée (convention de partenariat avec le CDRP) - Petit patrimoine - Primes restructuration foncière - Redevance ordures ménagères (tarifs 2015 et modification règlement) - Contentieux et recours à avocat - Transfert de compétence en matière d'établissement et d'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques - Conventions de mise à disposition personnel de bibliothèque - Information sur la réforme territoriale - Questions diverses.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Téléthon du 7 décembre à Faveraye-Mâchelles : 411 participants (marcheurs et vététistes). Dons recueillis : 2 800 €.

Sur les téléthons de Thouarcé, Vauchrézien, Chavagnes, Faye et Faveraye-Mâchelles, 26 632.56 € ont été recueillis au total.